



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 96743

Texte de la question

M. Jean-Pierre Gorges attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation préoccupante de l'éducation physique et sportive. Le syndicat majoritaire et représentatif des enseignants d'EPS dans l'académie d'Orléans-Tours déplore de trop grandes inégalités dans l'accès aux sports (inégalités entre les sexes, entre milieux sociaux, entre jeunes en situation de handicap et valides, entre zones urbaines et zones rurales). Les dispositions des récentes lois ne permettent pas un développement réel de la pratique de l'EPS de la maternelle à l'université. Pourtant les vertus du sport sont indéniables : c'est un vecteur de bien-être, de réussite, de lien social, de santé, d'émancipation, de solidarité. Pour redonner au sport un rôle clef dans le système scolaire, de nombreux chantiers prioritaires sont à examiner comme le développement des infrastructures sportives, la meilleure formation des enseignants intervenants dans les écoles, la révision des programmes sportifs du collège, particulièrement pour le brevet, la révision et l'augmentation des horaires officiels au lycée, l'instauration d'unités d'enseignements à l'université. Il lui demande quelles mesures seront mises en œuvre pour rassurer les enseignants d'EPS et améliorer l'accès pour tous au sport.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Gorges](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96743

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juin 2016](#), page 5683

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)